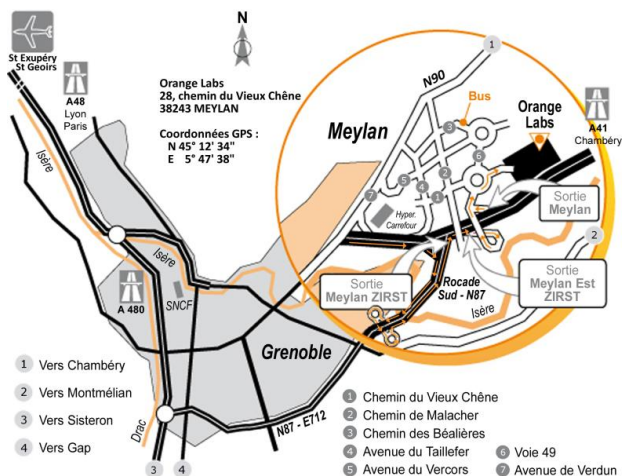


La table ronde sur
« Tiers lieux d'activité, une chance pour le développement de nos territoires »
 aura lieu à : l'Amphithéâtre d'Orange Labs (France Telecom)
 28, chemin du Vieux Chêne – Inovallee – 38240 Meylan

Plan d'accès



- Par TAG (Transport Agglomération Grenobloise)
 Prendre le tramway **ligne B direction Universités**, (ce tramway a un arrêt à Grenoble Gare SNCF), descendre à la **station La Tronche Hôpital**.
 Prendre à 50 m le **bus ligne 31 direction Maupertuis** (devant centre de Transfusion sanguine), descendre à l'**arrêt Les Béalières** à Meylan.
- Par le réseau routier : ➡ **Parking Visiteurs ORANGE Labs**
 En venant de Chambéry A41, sortie Meylan.
 En venant de Grenoble ou de Lyon par la rocade Sud/U2 (direction Chambéry), sortie Meylan Est INOVALLEE
 En venant de Grenoble vers Meylan : avenue de Verdun (7), à droite avenue des Vercors(5), suivre Hôtel de Ville, Inovallee : chemin du Vieux Chêne (1)



CRÉATION DE VALEURS
Recherche - Entreprise

Tiers-Lieux d'Activités

Une chance pour le développement de nos territoires

Lundi 13 Mai 2013 de 17 h 30 à 20 h 00

Amphithéâtre d'Orange Labs (France Telecom)
 28, Chemin du Vieux Chêne – Inovallee – 38240 Meylan



Rhône-Alpes



ALLIANCE UNIVERSITÉ ENTREPRISE DE GRENOBLE

7C, CHEMIN DES PRÉS – INOVALLEE • 38240 MEYLAN
 Tél. : 33 (0)4 76 18 28 65 • Fax : 33 (0)4 76 18 28 45
 E.mail : aueg@wanadoo.fr • www.aueg.org

« Les Tiers-Lieux d'activités » Une chance pour le développement de nos territoires

Le contexte :

Les moyens offerts par les technologies de l'information et de la communication facilitent l'intensification des échanges et des collaborations à distance.

Les Tiers-Lieux d'activités bénéficient de la mutualisation de tels moyens au profit des personnes qu'ils accueillent. Ces lieux alternatifs par rapport au modèle du travail de salarié sur le site de l'entreprise, peuvent être installés en zone urbaine, périurbaine ou rurale selon les besoins spécifiques. À ce titre, ils sont parties prenantes de l'aménagement et du développement des territoires.

L'usage de ces nouveaux espaces de travail rend nécessaire une nouvelle organisation de l'entreprise.

- La Table Ronde est l'occasion de présenter et de discuter des exemples de réalisations de tels lieux dans un espace rural de petites agglomérations, mais aussi dans la perspective d'un maillage d'une grande zone métropolitaine (Île de France).

- Une grande entreprise (Schneider Electric) est engagée dans la restructuration de ses implantations sur le site grenoblois. Son directeur décrit les enjeux du changement liés aux modes de déplacement et de travail des personnels.

- Le vice-président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Grenoble témoigne d'un projet de Tiers-Lieu périphérique, montrant l'intérêt pour les PME/PMI de pouvoir accéder à des moyens techniques performants mutualisés.

INSCRIPTION OBLIGATOIRE (Nombre de places limité)

Adhérent de l'AUEG gratuit
Non-adhérents individuels 10 euros
Entreprises non adhérentes nous contacter
Par courrier : AUEG • 7C chemin des Prés • Inovallée • 38240 MEYLAN
Par tél : 33 (0)4 76 18 28 65 - Fax : 33 (0)4 76 18 28 45
Par e-mail : aueg@wanadoo.fr

Pour plus d'informations, aller sur le site : www.aueg.org

Présentation de la Table Ronde et des Intervenants

Quelques éléments introductifs de Prospective Territoriale par
Bernard POUYET, Président Honoraire de l'Université Pierre Mendès France.

- **Première partie: La dimension territoriale des Tiers-Lieux.**
 - Une expérimentation lancée en 2012 portant sur un territoire au croisement des départements de l'Aveyron, du Cantal et du Lot (Aurillac-Figeac-Decazeville), est présentée par Karine POULIQUEN, Altea Conseil / Col'Inn.
 - La situation des territoires ruraux en proximité d'une aire métropolitaine, est évoquée par Pierre GIMEL, cadre dirigeant retraité, Conseiller général.
 - "Etude-Action de préfiguration d'un réseau de tiers-lieux franciliens".
Ce projet soutenu par la Caisse des Dépôts, la Région Ile-de-France et la Préfecture de région Ile-de-France (2013) est décrit par Laurent Coussedière, Directeur du Cluster Green and Connected Cities.
 - Comment les entreprises et les collectivités peuvent-elles utiliser les Tiers-Lieux pour entretenir la créativité et la satisfaction de leurs salariés ? Quel impact sur l'aménagement du territoire? Par Mathieu GENTY, Cowork In Grenoble
- **Deuxième partie : Des initiatives dans Grenoble et sa région.**
 - Alain BORTOLIN, Directeur de l'Établissement et des sites Schneider Electric en Isère, présente le projet conduisant à limiter les implantations en restructurant l'ensemble en 4 localisations. Cette démarche permet, comme les Tiers-Lieux entre plusieurs entreprises, d'optimiser les déplacements des personnels et le mode de travail, de créer de nouvelles fonctions et de mieux s'ouvrir à l'environnement, notamment vis-à-vis des partenaires de la recherche et de la formation
 - Pour Jean-Pierre GILLET, Vice-Président de la CCI Grenoble en charge du développement économique et des infrastructures, les Tiers-Lieux périphériques amélioreront le fonctionnement des entreprises en termes de déplacements des personnes mais aussi en offrant à de nombreuses PME/PMI des accès à des moyens techniques de haut de gamme qu'elles ne peuvent acquérir. Cela induit de nouveaux modes de travail dans les entreprises et permet aussi des interactions sans limite géographique.
 - Le Club 3D Rhône-Alpes porte un projet visant à développer la colocation de bureaux sur des surfaces disponibles dans des entreprises, en réponse à des besoins, de courte durée, identifiés auprès de salariés. Thème exposé par Guillaume BROUSSEAU

*A l'issue de la réunion, les participants
seront conviés à des rafraichissements.*

